

D.I.U. CERTIFICAT D'APTITUDE À L'EXPERTISE DU DOMMAGE CORPOREL SUD (CAPEDOC SUD)

Responsables Universitaires : Prs S. OUSTRIC et N. TELMON

En association avec d'autres Universités

Durée : 1 an

Accès :

Formation continue :

- Docteurs en Médecine titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne inscrits au conseil de l'ordre en France,
- Docteurs en Chirurgie Dentaire titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne inscrits au conseil de l'ordre en France,

Critères de sélection :

CV, lettre de motivation + copie(s) diplôme(s) permettant l'accès au DU demandée(s) + Diplôme d'études médicales relatives à la réparation juridique du dommage corporel ou un diplôme équivalent

Nombre de places limité à 30 dont 3 chirurgiens-dentistes.

Objectifs pédagogiques :

- Lister les éléments de base de l'évaluation du dommage corporel en responsabilité civile
- Etablir les éléments de base de la déontologie médicale et le secret médical dans le cadre du RGPD
- Identifier les éléments de l'expertise de la réception de la mission à la rédaction du rapport d'expertise
- Rédiger un rapport d'expertise
- Etablir les principes de l'imputabilité et la causalité
- Evaluer la fonction locomotrice dans le cadre médico-légal d'une expertise
- Adapter la Nomenclature Dintilhac aux différents postes de préjudice Partie 1
- Adapter la Nomenclature Dintilhac aux différents postes de préjudice Partie 3
- Etablir les frais futurs
- Définir les relations entre les assureurs et les organismes sociaux
- Expliquer les spécificités d'une expertise concernant les séquelles thoraciques et cardio-vasculaires
- D'identifier les spécificités de la loi Badinter
- Expliquer les spécificités d'une expertise concernant les séquelles en ORL
- Expliquer les spécificités d'une expertise concernant les séquelles en stomatologie
- Identifier les bases de la convention IRCA
- Préciser les spécificités des dossiers de handicapés lourds
- Expliquer les spécificités d'une expertise concernant les séquelles d'un membre supérieur
- Indiquer les éléments essentiels concernant l'assurance de personnes
- Déterminer la place du médecin expert au sein de l'assurance en général
- Construire un rapport d'expertise en cas de dépendance
- Enumérer les textes de références et les aspects pratiques dans l'indemnisation des victimes d'infractions pénales et les victimes de terrorisme
- Expliquer les spécificités d'une expertise concernant les séquelles de victimes d'attentats
- Expliquer les spécificités d'une expertise concernant les séquelles ophtalmologiques
- Lister les particularités de l'expertise dans le grand handicap
- Expliquer les spécificités d'une expertise concernant les séquelles psychiatriques
- Déterminer les éléments spécifiques dans la relation médecin victime
- Lister les éléments spécifiques en procédure judiciaire
- Expliquer les spécificités d'une expertise concernant les séquelles des traumatisés crâniens graves
- Identifier les éléments de l'aggravation du dommage
- Expliquer les spécificités d'une expertise concernant les séquelles du rachis dorso lombaire

- Résumer les éléments à maîtriser sur le devenir à long terme des traumatismes crâniens
- Lister les éléments de l'organisation judiciaire en France
- Expliquer les spécificités d'une expertise concernant les séquelles génito urinaires
- Analyser les postes de préjudice difficiles
- Lister les examens complémentaires utiles dans l'évaluation neuro orthopédique
- Rédiger une expertise médicale en assurance de personnes
- Identifier les rôles des personnes en assistance à expertise ; avocat, médecin
- Reconnaître les éléments infectieux liés aux soins
- Lister les spécificités expertales de la loi du 4 mars 2002
- Définir l'aléa thérapeutique
- Définir ce qu'est l'ONIAM
- Définir les mécanismes d'indemnisation par l'ONIAM
- Organiser un dossier de RC Médicale
- Déterminer le fonctionnement d'une CCI
- Réagir face à une expertise défavorable
- Définir la responsabilité civile et pénale des professionnels de santé
- Définir la responsabilité des établissements de santé
- Identifier le lien entre CNAMed et les experts en RC médicale
- Identifier les éléments d'alerte sur la fraude à l'assurance de personne

Organisation – dates et lieux :

Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.I.U.

Contrôle des connaissances – Évaluation :

MODALITES d'EVALUATION des acquis du DIU*
Assiduité
Contrôle continu / Présentiel
Examen final écrit
Examen final oral
Mémoire écrit de fin de DIU
Validation de stage

*Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.I.U.

Montant des inscriptions en formation continue :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel
 + Frais pédagogiques : 1500 euros

Renseignements :

Faculté de médecine Toulouse Rangueil - 133 Route de Narbonne
 Mail : michel.bismuth@dumg-toulouse.fr